



**Procès-Verbal  
du Conseil Municipal en date du 12/04/2022**

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le 06 avril 2022 s'est réuni sous la présidence de Mr Patrick FONTAINE, Maire. Compte rendu de la séance du 24 mars approuvé à l'unanimité.

**Etaient présents** : Patrick FONTAINE, Stéphanie DOUILLY, Jérémie FEUILLOLEY, Alain FAUCON, Tanguy LEFRANC, Isabelle CAPELLE, Pierre MAILLARD, Mickaël MUNOZ, Laetitia DUCHEMIN-LAURENT, Christophe MARCHANT

**Absents excusés** : Ingrid HUHARDEAUX

Luc TOCQUEVILLE donne pouvoir à Isabelle CAPELLE

Vincent FONTAINE donne pouvoir à Patrick FONTAINE

**Secrétaires de séance** : Jérémy FEUILLOLEY

### **COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GESTION**

Le Conseil Municipal sous la présidence d'ALAIN FAUCON, doyen d'âge présente le Compte Administratif 2021 en concordance avec le Compte de Gestion de Monsieur le Percepteur. **FONCTIONNEMENT** : Les dépenses s'élèvent à la somme de **578 216,82€**

Les recettes s'élèvent à la somme de **594 658, 95€**. Soit un résultat positif de 332 736,84€ avec un report de 2020 de 316 294,71€. **INVESTISSEMENT** : Les dépenses s'élèvent à la somme de **143 860,15€**, Les recettes s'élèvent à la somme de **20 507,09€**, Soit un résultat négatif de 69 691, 43€ avec un report de 2020 de 53 661,63€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité le Compte Administratif 2021 et le Compte de Gestion du percepteur

### **AFFECTATION DES RESULTATS**

**DECIDE** à l'unanimité des membres présents et représentés, d'affecter les résultats comme ceci : Résultat reporté en fonctionnement (002) **EXCEDENT : 233 328,21€** ; Résultat d'investissement reporté (001) **DEFICIT : 69 691,43€** ; Affectation complémentaire en réserve (R1068) : **99 408,63€**

### **VOTE DES TAXES**

A l'unanimité les Conseil vote les taxes suivantes : Taxe foncière (bâti) : 50,47% ; Taxe foncière (non bâti) : 49,09%.

### **BUDGET PRIMITIF 2022**

Le Conseil Municipal sous la présidence de Patrick FONTAINE, Maire délibère les propositions nouvelles du budget primitif 2022 équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement : **935 733€** ; Investissement : **233 609€ (dont 29 717,20 de RAR)**.

### **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent en raison des missions suivantes : accueil du public, gestion de l'état civil, gestion de la restauration scolaire etc.. Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au Conseil de créer, à compter du 02 mai 2022, un emploi permanent d'adjoit

administratif relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 20/35ème.

Il précise, conformément à l'article 3 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, que, sauf dérogation prévue par une disposition législative, les emplois publics permanents des communes et de leurs établissements publics à caractère administratif ont vocation à être occupés soit par des fonctionnaires. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité décide : De créer un emploi permanent sur le grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet à raison de 20/35ème, à compter du 02 mai 2022. L'indice brut 363 majoré 340

### **FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES (F.A.J) 2022**

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la participation financière d'un montant de 208,15€ au F.A.J pour l'année 2022.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- M. le Maire souhaite d'améliorer la communication au sein de la mairie
- M. Feuilloley informe le Conseil que le centre aéré va proposer des activités sportives.
- M. Marchant propose d'honorer M..... par un prix lors de la remise de prix des jardins fleuris.
- Mme Duchemin-Laurent demande si les luminaires vont bientôt être changés par le SDE et informe le Conseil que l'éclairage du préau de l'école reste allumé.
- M. fontaine souhaite modifier l'éclairage du stade de foot.
- Mme Duchemin-Laurent souhaite connaître de l'avancement des travaux des trottoirs. M. le Maire répond que ce sera la priorité de 2023. Demande également où en est le dossier des coussins berlinois. M. le Maire répond que le dossier est en attente de demande de subventions.
- Mme Duchemin-Laurent propose l'installation d'un rond-point rue des tennis face aux appartements. La question sera posée à la direction des routes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h00

**Le Maire**

Patrick FONTAINE